

TéléPAC, créer mon compte

1^{er} cas : Première connexion cette année avec un compte TelePAC déjà créé l'année dernière

Pour les exploitants qui ont déjà créé leur compte TelePAC l'année dernière, pour accéder au portail cette année, il suffit de confirmer leur inscription grâce à leur nouveau code personnel TelePac de cette année. Les étapes à suivre sont les suivantes :

Etape 1 :

Espace **réservé**, vous devez vous identifier

Utilisateur :

Mot de passe :

Connexion ●

Création du compte ou mot de passe perdu :

N° PACAGE

Vérifier ●

Sur l'écran d'accueil, saisir, l'identifiant d'utilisateur et le mot de passe utilisés en 2008.

Première connexion en 2009

Vous vous connectez pour la première fois à TelePAC en 2009. Vous pouvez conserver votre nom d'utilisateur et votre mot de passe 2008, mais pour cela vous devez confirmer votre authentification.

A cet effet, veuillez renseigner votre code TelePAC 2009.

Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2008, sur la première page.

Code TelePAC 2009

Attention : il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.

Code TelePAC perdu ?
Demandez le en [cliquant ici](#)

Valider ● **Annuler** ●

Sur l'écran suivant, saisir le « code TelePAC 2009 » qui se trouve en haut à gauche du courrier de fin de campagne 2008 sur la première page, puis valider. Le compte est alors reconduit pour 2009.

2^e cas : Première connexion cette année sans avoir créé de compte l'année dernière.

Espace **réservé**, vous devez vous identifier

Utilisateur :

Mot de passe :

[Connexion](#)

Première connexion ou mot de passe perdu :

N° PACAGE

[Vérifier](#)

Sur l'écran d'accueil, saisir le numéro Pacage dans la zone entourée en rouge sur l'écran puis cliquer sur Vérifier

Création du compte / mot de passe perdu
Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes

N° PACAGE : 085011011

Code INSEE de la commune du siège de l'exploitation :

N° SIRET (pour les formes sociétaires) :

Date de naissance si exploitant individuel (jj/mm/aaaa) :

3 derniers caractères du compte bancaire : et clé RIB :

Code TelePAC 2009 * :

* Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2008 sur la première page.
Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.

[Code TelePAC perdu ?](#)
Demandez le en [cliquant ici](#)

[Valider](#) [Annuler](#)

Sur l'écran suivant, saisir les informations personnelles de l'exploitation : n° pacage, code INSEE du siège de l'exploitation, N° Siret, date de naissance (uniquement pour les exploitants individuels), les trois derniers caractères du compte bancaire et la clé RIB, et le « code TelePAC 2009 » qui se trouve en haut à gauche du courrier de fin de campagne 2008 (en première page).

Création de l'identifiant et du mot de passe

Identifiant:

Nouveau mot de passe:

Vérification de la saisie du nouveau mot de passe:

Attention, avant de valider la saisie notez bien votre identifiant ainsi que votre mot de passe pour ne pas les oublier

[Valider](#)

Durant la dernière étape de la création du compte il sera demandé de choisir un mot de passe de connexion. Choisir une suite de caractères ou de chiffres, facile à retenir, sans espace, sans accent ou signes de ponctuation. **L'identifiant est par défaut le numéro Pacage, mais celui-ci peut être modifié.** Pour le modifier, choisir de la même manière que pour le mot de passe, un identifiant facile à retenir, sans espace, sans accent ou signes de ponctuation.

Espace **réservé**, vous devez vous identifier

Utilisateur :

Mot de passe :

[Connexion](#)

Création du compte ou mot de passe perdu :

N° PACAGE

[Vérifier](#)

Pour les connexions suivantes, L'exploitant aura uniquement besoin de son identifiant et du mot de passe qu'il aura choisi. Sur Agri85, cliquer sur le lien vers TéléPAC dans le menu de gauche. L'identifiant est à indiquer dans la case Utilisateur :
Le mot de passe dans la case Mot de passe :
Le « code TelePAC 2009 » ne servira plus, sauf pour créer à nouveau un compte si le mot de passe est perdu.